

# Chalette

Magazine municipal / n°93 / Mars 2018



## Place Commune

OBJECTIF ZÉRO PESTICIDE  
DANS NOS VILLES ET VILLAGES

### Printemps de l'environnement

ATELIERS JARDINS

RANDO-BINETTE

OPÉRATION VILLE PROPRE

expos • conférences • animations



La Ville participe à  
l'achat d'un vélo à  
assistance électrique

> Page 7



Parole pluri'Elle au  
Hangar le 13 mars

> Page 12

L'actu de votre ville  
au quotidien :  
abonnez-vous à la page



@Chalette.sur.Loing



## Édito

# Budget 2018 : pour les habitants et dans la concertation

Afin de poursuivre la concertation avec les Chalettois-e-s, nous débattons ensemble des orientations budgétaires lors d'une **réunion publique à l'Hôtel de Ville, le vendredi 9 mars**, au cours de laquelle seront évoquées les contraintes financières et les choix suggérés pour l'avenir de notre Ville. De nombreuses communes ont du mal à boucler leur budget : ce n'est pas nouveau.

Ce gouvernement, comme les précédents, asphyxie les collectivités.

Après la disparition de la taxe professionnelle décidée par Sarkozy en 2010, c'est maintenant la taxe d'habitation qui est supprimée.

Ces deux impôts, l'un sur les entreprises, l'autre sur les ménages, assuraient une ressource dynamique aux communes.

Aujourd'hui, ces taxes sont figées à leur montant à la date de leur suppression ; et les compensations évoquées par l'État deviennent vite une variable d'ajustement du budget de celui-ci.

À terme, avec la baisse des dotations de l'État qui vont se poursuivre, ce sont tous les services rendus à la population qui vont en subir les conséquences.

De ce fait, c'est l'existence même des communes qui est dans le viseur de Macron. Car un budget n'est pas seulement un acte technique, il est avant tout **la réponse politique aux besoins des habitants**, à leurs projets ; il participe de la dynamique de notre Ville.

Les élus de terrain que nous sommes savent que l'attente des concitoyens est forte vis-à-vis des services publics.

Or, ce début d'année est «meurtrier» pour des services publics majeurs de notre pays : l'hôpital est à l'agonie, les enseignants et parents d'élèves luttent contre les fermetures de classes, la mort de la SNCF est programmée sur le dos des usagers et des personnels... Le gouvernement parvient à opposer les populations rurales et urbaines, les usagers et les personnels.



C'est inacceptable socialement et dangereux au plan démocratique car cela contribue à nourrir les populismes.

La casse des services publics participe d'une idéologie globale de ce gouvernement ultralibéral. Aussi y a-t-il urgence à ouvrir un grand débat national posant l'avenir de ceux-ci comme **une réponse moderne aux besoins des habitants**.

La Municipalité et moi-même sommes déterminés à agir avec les Chalettois-es pour à la fois s'opposer à cette casse programmée et construire les services publics du XXIème siècle. C'est de notre République qu'il s'agit, de notre capacité collective à permettre l'exercice réel des droits fondamentaux pour toutes et tous les citoyens.

**Franck Demaumont,**  
maire de Chalette-sur-Loing,  
vice-président de l'AME

## Sommaire

P2 - Édito

P3 - Actualités

Élection législative partielle des 18 et 25 mars 2018  
Réunion publique sur le budget

P4 - On en parle

Nouvelle école de Vésines : le chantier démarre !

P5 - Portrait

Sylvain Gillet, un nouvel écrivain à Chalette

P6 - Vivre ensemble

Un après-midi intergénérationnel réussi !  
Plus de 100 personnes au buffet organisé par le comité de quartier du Lancy

P7 - Développement durable

La Ville participe à l'achat d'un vélo à assistance électrique  
Le compostage domestique : simple et économique

P8 - Actualité

La Maison de la nature et de l'eau, lieu de sensibilisation à l'environnement

P9 - Actualité

Poursuite de la gestion concertée des sites du Grand Rozeau et des Prés blonds

P10 - Vie des quartiers

Fraternité, la régie de quartier est sur de bons rails  
Une nouvelle association de défense des locataires

P11 - Solidarité

Rencontre sur les droits des femmes mardi 13 mars

P12 - Art et culture

Parole pluri'Elle mardi 13 mars au Hangar

P13 - Sport et loisirs

L'Échiquier du Gâtinais participe à la réussite des élèves  
Guidon chalettois : la DNI en point de mire

P14 - Libre expression

P15 - Rendez-vous

P16 - À l'affiche

## Chalette Place Commune

Directeur de la publication : Franck Demaumont  
Directeur de la communication : B. Ballu  
Rédaction : B. Ballu, B. Taleb, P. Avezard  
Graphiste : P. Weber  
Impression :  
Imprimerie Leloup - Villemandeur  
Imprimé sur papier 100% recyclé



## Actualités

# Élection législative partielle des 18 et 25 mars 2018

**S**uite à l'invalidation par le Conseil constitutionnel de la dernière élection législative pour la circonscription de Montargis, les électeurs seront appelés à voter une nouvelle fois les 18 et 25 mars prochains pour élire leur député-e.

**Attention !** Pour pouvoir voter, il convient d'être inscrit-e sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans ; toutefois il est conseillé d'effectuer une vérification. En dehors de cette situation, **l'inscription sur les listes électorales doit faire l'objet d'une démarche volontaire.** Sauf cas particuliers, pour pouvoir voter il y a nécessité de s'inscrire avant la fin de l'année qui précède l'élection. Cette démarche peut s'effectuer à tout moment de l'année tout en sachant qu'il ne sera possible de voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante, après la révision annuelle des listes électorales. Ainsi, pour pouvoir voter en 2018 il faut avoir fait la démarche avant le 31 décembre 2017. Toutefois, lorsqu'une élection est prévue, il est possible de s'inscrire et de voter

la même année, dans certains cas (jeune atteignant l'âge de 18 ans, départ à la retraite d'un agent public, raisons professionnelles, acquisition de la nationalité française, recouvrement du droit de vote).

### Conditions à remplir :

- avoir 18 ans la veille du 1er tour de scrutin,
- être de nationalité française (un citoyen européen vivant en France peut s'inscrire sur les listes complémentaires mais uniquement pour les élections municipales et/ou européennes),
- jouir de ses droits civiques et politiques.



## Réunion publique sur le budget



### Des services publics de proximité

- ◆ Centre municipal de santé
- ◆ Activités périscolaires
- ◆ Restauration scolaire
- ◆ Solidarité de proximité
- ◆ Service des sports et jeunesse
- ◆ Actions culturelles ...



Sur la page Facebook de la ville :



### Un programme pluriannuel d'investissements :

- ◆ Une nouvelle piscine en 2018
- ◆ Une nouvelle école à Vésines en 2019
- ◆ Poursuite des aménagements de la base de loisirs du lac
- ◆ Aménagement du foyer Paul-Marlin
- ◆ Achat de véhicules électriques en partenariat avec le Pays Gâtinais
- ◆ Rénovation de l'éclairage public, ...

### Une vie démocratique permanente Rénovation urbaine Objectif zéro pesticide

Des sujets qui vous concernent et nous engagent !

**Réunion publique sur le budget 2018**

**VENDREDI 9 MARS à 18H30**

Salle des réceptions • Mairie de Chalette

*On en parle...*

## Nouvelle école de Vésines : le chantier démarre !



Samedi 10 février, à 11 heures, le maire avait donné rendez-vous au stade du Bouy avant le démarrage des travaux de la future école de Vésines .



*« C'est un moment fort parmi tous ceux qui ont précédé lors de l'élaboration de ce projet qui est ambitieux et solide. J'ai toujours à cœur de venir sur ces temps de rencontres où l'on est associé car je suis très attaché à ce que les élèves aient des conditions optimales pour étudier.*

*Je suis extrêmement attaché à la prise en compte de la diversité des élèves. Donner le plus à ceux qui ont le moins, c'est ce qui me semble important. »*

Nicolas Raisonnier, inspecteur de l'Éducation nationale

Cette rencontre a permis de donner les dernières informations sur le déroulement du chantier commencé le 26 février dernier par la démolition des bâtiments (vestiaires et buvette) pour une durée de 14 mois environ, l'objectif étant d'ouvrir cette nouvelle école en septembre 2019.

Rappelons que ce projet de création d'école est à l'étude depuis plus de 3 ans et que l'ensemble de la communauté éducative a été associé à l'élaboration du cahier des charges.

C'est en présence de M. Raisonnier, inspecteur de l'Éducation nationale, et de M. Poulin, directeur de l'école, que Franck Demaumont a animé l'ultime rencontre avant travaux afin de préciser le calendrier du chantier.

### Au cœur du projet : la concertation

Pour Franck Demaumont, « cette école est un projet très important pour la ville de Chalette mais aussi pour le quartier de Vésines, d'autant que cette école va être construite sur un site emblématique du quartier, le stade du Bouy, sur lequel de nombreuses équipes de football ont été résidentes. » Concernant les clubs de football, le maire a tenu à préciser qu'actuellement la Ville entretient quatre stades dédiés et qu'elle n'a plus les moyens de la faire. L'objectif, à terme, est d'avoir deux sites dé-

diés à la pratique du football, l'un à l'est, au stade de la Garenne, avec la création d'un terrain d'entraînement sur l'emprise de l'actuelle piscine, l'autre à l'ouest, au stade Gaston-Maillet situé dans le quartier de la Pontonnerie qui accueillera d'ici quelques mois les équipes de l'US turque et du Sporting.

Ce choix, fait en concertation avec la communauté éducative, présente plusieurs avantages. Propriété de la Ville, ce site permet de recentrer l'école dans Vésines car le quartier se développe sur ses coteaux à la lisière de la commune de Pannes. Le second avantage est celui de construire la nouvelle école sur un site clos et que cela ne perturbera pas l'enseignement actuel dispensé rue des écoles.

Dans la continuité de la modernisation du quartier de Vésines, Franck Demaumont a profité de ce rendez-vous pour présenter un autre projet important pour les habitants du quartier, celui des aménagements extérieurs du quartier de la Folie situé près du canal d'Orléans. Pour ce faire, un cabinet d'architectes, « Troisième paysage », a été choisi par la Ville et Vallogis - Habitat. Après plusieurs rencontres avec les habitants et l'animation d'ateliers citoyens, il présentera un projet global comprenant les aménagements au pied des immeubles et le long du canal, la création de jardins familiaux et la création d'une aire de jeux pour les enfants.





# Sylvain Gillet, un nouvel écrivain à Chalette

**Chalette, terre d'écrivains ? Et pourquoi pas ? Ainsi, après Émile Chalopin, déjà aguerri à l'écriture, et Mary Dia qui vient de signer son premier roman, voici venu Sylvain Gillet. Rencontre avec ce nouvel écrivain chalettois aux multiples facettes.**

**N**é à Reims en 1968, après avoir vécu à Troyes et en banlieue parisienne, Sylvain Gillet a souhaité changer d'air et acquérir un petit chez-soi loin du tohu-bohu des grandes villes. Depuis cinq mois il a élu domicile à Chalette où, d'après ses dires, il se trouve merveilleusement bien. Depuis 27 ans, Sylvain est tour à tour comédien, réalisateur et scénariste. Il a travaillé entre autres avec des personnages connus, tels François Rollin, Julien Guiomar ou Jean-Claude Dreyfus. La grande diversité de ses activités professionnelles lui ayant fait aborder différents types d'écritures, il était logique que, tôt ou tard, ce bientôt cinquantenaire que l'on sent « bon vivant » veuille accrocher une nouvelle flèche à son arc, celle du romancier.

### L'appétit vient en mangeant

Sylvain écrit donc depuis toujours : des scénarii courts et longs, des nouvelles, de la poésie, des sketches, du théâtre, mais il n'avait jamais osé franchir le pas du roman, se heurtant à cette terrible question de la légitimité. « *Qui suis-je pour me déclarer écrivain ?* » s'est-il si souvent demandé. Et puis, comme il dit, « *l'appétit vient en mangeant* », et lorsqu'on aime écrire, il suffit d'un zeste d'audace pour se laisser entraîner dans cette aventure de l'écriture littéraire tantôt si douloureuse, tantôt si euphorisante. Avec ce premier roman, Sylvain qui dispose d'un penchant pour le comique nous invite à explorer les chemins escarpés d'un polar qui nous entraînera de la capitale à Cannes en passant par les routes du Gâtinais.

### Ludivine comme Édith

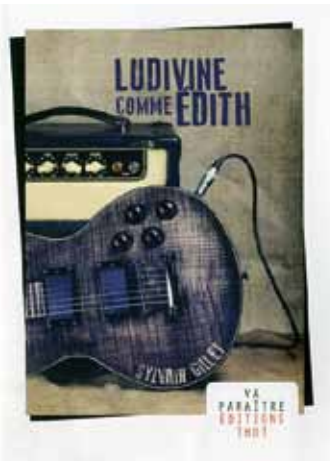
*Ludivine comme Édith*, c'est l'histoire d'un gui-

tariste de blues au lourd passé, Abel Diaz, qui aux sons de sa Gibson et au gré de ses tournées mène des enquêtes, souvent en faveur des gens de peu, des oubliés du bord de route à qui la société conseille fermement de se résigner. Une manière peut-être pour cet ancien assistant social de gommer le regret de les avoir, d'une certaine façon, lui aussi abandonnés pour emprunter un autre chemin. Mêlant gouaille, émotion, intrigue et humanité, l'auteur nous dresse le portrait d'un enquêteur singulier dont un rien attire l'œil, l'ouïe et l'intrigue.

### Un tournage qui vire au drame

C'est la découverte de la photo d'une jeune actrice décédée lors d'un tournage dans le Gâtinais (Chalette ? Château-Landon ? Dordives ? Qui sait ?), laquelle lui rappelle sa Lola, qui va attirer son attention. D'étranges circonstances également vont pousser cet enquêteur-guitariste de blues à fouiner et à faire en sorte de ne pas laisser le nom de cette jolie victime dans les colonnes des prétendus faits divers accidentels.

Des recherches qui le mèneront dans le milieu des petits comédiens paumés, des stars, et à creuser parmi ceux qu'on ne dérange habituellement pas ; du vécu ou pure fiction ? Ne dit-on pas qu'écrire c'est hurler en silence ? Bref, une enquête qu'Abel Diaz va mener au bout afin de tenter de trouver encore un peu d'humanité chez les uns et les autres, et chez lui-même. Y parviendra-t-il ? Vous le saurez en vous ruant dès la sortie de ce roman que l'on peut d'ores et déjà recommander auprès de l'auteur ou de sa maison d'édition.



Bon de souscription à télécharger sur le site de l'auteur :

[www.sylvaingillet.fr](http://www.sylvaingillet.fr)

Ou sur le site de l'éditeur :

<http://editionsthot.com/catalogue/livres-en-souscription/ludivine-comme-edith>

Évènement Facebook :

<https://www.facebook.com/events/596276987382179/>

## Vivre ensemble

### Un après-midi intergénérationnel réussi !

**À** la demande du Conseil municipal des enfants, un après-midi intergénérationnel s'est tenu mercredi 14 février au foyer Jacques-Duclos.

Cette initiative à laquelle participaient des membres du comité de quartier de Vésines s'est déroulée autour d'un atelier « crêpes » et d'un atelier « scrabble », occasion pour nos jeunes élus de rencontrer leurs aînés et de leur apporter un peu de chaleur et de compagnie, même si les rapprochements ne sont pas si évidents. Mais ceux-ci se sont réalisés facilement avec l'atelier « scrabble » dans lequel enfants et adultes ont partagé leur réflexion. Chacun a apporté ses connaissances, l'enrichissement du vocabulaire s'effectuant de part et d'autre. Christine Lander, Marie-Madeleine Heugues et Yolande Vals, élues du Conseil municipal « adultes », se sont félicitées de ce moment qui a réuni plus de 70 personnes.

#### Une satisfaction partagée

Même constat pour Cécile et Huguette, deux retraitées qui qualifient cette initiative de « très bien ». « On communique au moins, sinon on ne voit jamais de jeunes », s'esclaffe Cécile. Et d'ajouter : « Je suis seule, isolée, enfin pas totalement isolée, mais des après-midi comme cela permettent de rompre l'isolement et de redonner un peu de couleurs à notre quotidien. L'atelier cuisine, c'est bien car tous les gamins viennent. » Huguette, quant à elle, dit avoir l'habitude avec les enfants et aimer leur compagnie : « Avant, avec Véronique de la ludothèque, il y avait



*des après-midi avec les enfants ; ils aimaient cela, ils nous apprenaient des choses et réciproquement. Dommage qu'ils n'existent plus. De même, les enfants apprécient la randonnée intergénérationnelle du mois d'octobre ; avant, c'était pendant les vacances et on finissait par un repas en commun, les enfants aimaient bien.»*

Du côté de nos jeunes élus, même satisfaction. Pour Noé, « rencontrer des personnes âgées permet que les jeunes ne restent pas dans leur coin, et pareil pour les anciens. Ça fait mélanger les âges ». Et Aldiouma d'ajouter : « Ces rencontres nous permettent de nous échapper de nos écrans et nous offrent un moment de partage avec des personnes plus âgées. Pour ma part, j'ai la chance d'avoir mes grands-parents près de chez moi, je les vois une fois par semaine ». Idem pour Noé qui dit les rencontrer régulièrement.

### Plus de cent personnes au buffet organisé par le comité de quartier du Lancy



**C**e sont plus de cent personnes qui ont répondu à l'invitation du comité de quartier du Lancy le dimanche 11 février au restaurant scolaire du Lancy.

Ouvert à tous les Chaletois, quel que soit le quartier, c'est autour de chemins de table, minutieusement décorés comme chaque année par Sylviane, que s'est déroulé le buffet. L'occasion pour tout un chacun de se retrouver et/ou de faire de nouvelles connaissances dans une am-

biance conviviale en partageant les plaisirs de la table, si propres à notre pays.

Cette initiative annuelle a également été l'occasion pour Hiba Pruneau, adjointe à la solidarité de proximité et depuis peu à la démocratie participative, de se présenter. Entourée de plusieurs élus et des organisateurs, elle s'est félicitée de constater la réussite de cette manifestation qui prouve l'attachement et le besoin des Chaletois à se retrouver. Elle s'est également permis de préciser les objectifs de sa délégation, rappelant notamment l'organisation de la Journée de la Fraternité qu'elle souhaite voir perdurer avec toujours plus d'ampleur, et à laquelle les comités de quartier ont largement contribué. Elle a indiqué combien il était important dans le climat actuel de se rassembler, de créer du lien social et de la solidarité. Elle a également invité les comités de quartier à lui faire part de leurs actions et de leurs projets, en précisant qu'elle restait à leur disposition. Enfin, avant de régaler les papilles des convives, les membres du comité de quartier ont tenu comme chaque année à remercier Aurélia, coordinatrice des comités, pour son travail et son dévouement.

## Développement durable

# La Ville participe à l'achat d'un vélo à assistance électrique



Pour Denise Klimacek, 76 ans, l'achat d'un vélo à assistance électrique permet de poursuivre une pratique sportive et par là même de continuer à accompagner son mari, féru de vélo, lors des sorties organisées par les « cyclo randonneurs chalettois ».

En cohérence avec la démarche d'élaboration d'un Agenda 21, la Ville de Chalette-sur-Loing a instauré depuis plusieurs années un dispositif d'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique afin de favoriser l'usage de véhicules non polluants adaptés à la circulation en milieu urbain.

Il s'agit d'une subvention fixée à 15 % du prix d'achat TTC d'un vélo à assistance électrique neuf homologué, dans la limite de 250 € TTC par vélo. Cette offre s'adresse aux particuliers résidant sur le territoire de la commune de Chalette-sur-Loing, dans la limite d'une subvention par foyer et par an, et dans la limite des crédits inscrits au budget de l'année en cours. Précisons que la subvention n'est attribuée que sur présentation d'un devis ou d'une facture.

Les Chalettois postulant à cette subvention devront suivre la procédure indiquée dans le formulaire téléchargeable sur le site de la Ville [www.ville-chalette.fr](http://www.ville-chalette.fr) ou disponible à l'accueil des services techniques, rue Anne-Quatresous.

### Les 16 et 17 juin : bienvenue dans mon jardin au naturel

Loiret Nature Environnement prépare la 8ème édition de sa manifestation « Bienvenue dans mon jardin au naturel ».

Cette opération consiste à ouvrir les portes des jardins le temps d'un week-end afin de faire connaître et d'encourager les pratiques de jardinage au naturel.

Elle est à la recherche de jardiniers respectueux de l'environnement et de la santé, en favorisant les alternatives aux produits phytosanitaires, qui pourraient ouvrir leur jardin à la journée ou à la demi-journée.

L'inscription des jardins est ouverte jusqu'au vendredi 23 mars et peut se faire en ligne via notre site Internet: <http://www.loiret-nature-environnement.org/nos-projets/zero-pesticide/bienvenue-dans-mon-jardin-au-naturel>.

Loiret Nature  
Environnement  
02 38 56 90 64  
asso@lne45.org



## Le compostage domestique : simple et économique

Depuis 2008, la Ville participe à la réduction du volume des ordures ménagères en promouvant le compostage domestique.

Ainsi, quelques bacs à compost, au tarif de 33 euros, en bois douglas non traité, fabriqués, en son temps,

par la section menuiserie de la SE-GPA du collègue Paul-Éluard, sont disponibles aux Services techniques situés rue Anne-Quatresous. L'acquisition d'un bac à compost permet de gérer les déchets organiques et, par là même, de s'inscrire dans une démarche de qualité environ-

nementale préconisée dans l'Agenda 21 de la Ville. Rappelons que la mise en œuvre de ce dispositif diminue d'une part les déchets et, d'autre part, permet aux utilisateurs de bénéficier d'un engrais économique et écologique grâce aux qualités du compost produit.



Commandez votre bac à compost

Services techniques de la Ville :  
02 38 93 06 38

Source : Loiret Nature Environnement

### Que peut-on composter ?

Composter consiste à laisser se décomposer naturellement les déchets du jardin et de la cuisine, soit dans un composteur, soit en tas, à l'air libre. En 6 mois à un an, les vers de fumiers (ver rouge), les bactéries et les micro-organismes du sol transformeront ces déchets en composts, c'est-à-dire en engrais organiques et en amendements fertiles, riches en humus. D'un point de vue général, on peut composter tous les déchets d'origine végétale et qui n'ont pas été traités, comme l'indique le tableau ci-dessous.

#### OUI

Les déchets du jardin : fleurs fanées, feuilles mortes, tontes de pelouse en quantité modérée, déchets du potager, taille des haies broyées, herbes spontanées non grainées  
Autres : fumiers d'animaux, cendres en petite quantité, copeaux et sciures de bois non traités, serviettes en papier (essuie-tout), paille, foin, litière pour animaux

#### NON

Les matériaux non dégradables : plastiques, métaux, verre...  
Les déchets pollués ou toxiques  
Les papiers et cartons imprimés  
Les balayures de la maison  
Les tailles des thuyas (toxiques pour le compost)

## Actualité



# La Maison de la nature et de l'eau, lieu de sensibilisation à l'environnement



**D**ans quelques semaines le printemps fera son retour, du moins nous l'espérons, et ce sera l'occasion de découvrir ou redécouvrir l'ancienne maison éclusière de Bûges, devenue en 2005 la Maison de la nature et de l'eau. Située sur le remarquable « site des trois canaux », à la confluence des canaux de Briare, du Loing et d'Orléans, elle offre au public la possibilité de mieux comprendre la nature environnante et le patrimoine de la région à travers une scénographie regroupant différents panneaux pédagogiques et des vidéos (la découverte du patrimoine historique et hydraulique, les oiseaux migrateurs et le lac de Chalette, les habitants des arbres morts, le sol de la géologie dans le Gâtinais, les animaux sous la terre et dans les mares). De l'histoire des canaux à la vie autour de l'arbre en passant par les poissons et la migration des oiseaux, la Maison de la nature vise à sensibiliser le plus grand nombre à l'environnement et à lui faire découvrir, lors des promenades autour du lac, la zone du Grand Rozeau, la faune et la flore.

### Un lieu d'accueil des scolaires...

Ouverte au public et aux scolaires, elle permet la découverte des espaces extérieurs et propose, en dehors de la scénographie, des animations de découverte du patrimoine culturel ; d'où le recrutement devenu indispensable en 2009 d'une animatrice qualifiée pour accueillir les classes, de plus en plus nombreuses, des groupes <sup>(1)</sup>, et faire vivre ce lieu avec des animations, comme par exemple l'initiation aux chants d'oiseaux dont la première édition de la saison se déroulera le dimanche 18 mars <sup>(1)</sup>. Treize ans après son ouverture, le succès de cette maison pédagogique ne cesse de progresser, un phénomène sans doute lié à un attrait de plus en plus important pour la nature, mais aussi à la qualité professionnelle et à

la passion de l'animatrice pour éduquer grands et petits afin de laisser à nos enfants une planète encore vivable.

### ...et des touristes

La MNE est également un lieu d'accueil touristique pour les réservations du bateau « Ville de Chalette », les informations touristiques de la région et le point de départ des sentiers de promenade et de randonnée. Ce lieu d'accueil propose également un espace « documentation » avec la mise à disposition du public de nombreux ouvrages sur la faune, la flore ou encore l'environnement en général ; il offre gratuitement des livrets sur la biodiversité du lac qui permettent aux promeneurs solitaires de s'orienter et d'apprendre et, depuis trois ans, des livrets-jeux autour du développement durable et de la nature à destination des familles pour apprendre en s'amusant.

### Réservation et renseignements :

#### Maison de la nature et de l'eau

- 02.38.98.72.97 ou 06.42.07.34.75
- catherine.pepin@ville-chalette.fr

#### Bateau Ville de Chalette

- 06.78.01.81.56
- tourisme@ville-chalette.fr

(1) Réservation à la Maison de la nature et de l'eau.

### La MNE en chiffres

En 2017 la MNE a accueilli 3798 visiteurs, dont 123 classes (80 % chalettoises, 20 % de l'agglomération, du sud de la Seine-et-Marne et quelques-unes de l'Orléanais), et organisé 153 animations.





# Poursuite de la gestion concertée des sites du Grand Rozeau et des Prés blonds

Le 14 février dernier, le Comité de gestion du Grand Rozeau se réunissait pour étudier les préconisations du cabinet Biotope portant sur la gestion des sites naturels remarquables de la ville. Pour le maire, cette réunion qui rassemble de nombreux partenaires \* permettra aux élus et services de prendre les bonnes décisions afin de respecter un suivi écologique de ces espaces naturels si prisés des promeneurs.



**L**a Ville de Chalette-sur-Loing a entrepris depuis plusieurs années de protéger et mettre en valeur les zones humides du Grand Rozeau (18 hectares) et des Prés blonds (11 hectares).

Le site naturel du Grand Rozeau comprend trois mares, des prairies, une cariçaie (carex), des roselières (roseaux)... Il a été aménagé dans les années 1990 avec la création de sentiers et la pose de panneaux d'interprétation destinés à sensibiliser les visiteurs à la beauté du lieu. Cette zone fait l'objet d'une gestion écologique permettant aux milieux de rester « ouverts » et à la faune et la flore caractéristiques des milieux humides de s'y épanouir.

En effet, depuis 2007 un plan quinquennal de gestion a été arrêté en partenariat avec l'Agence de l'eau Seine - Normandie et le Conseil régional du Centre - Val de Loire, et le cabinet Biotope a été missionné pour le suivi écologique et ses conseils en gestion de ces espaces naturels. Dix années après, il vient de remettre son rapport sur le travail conduit sous la responsabilité de la Ville.

Rappelons que les premières préconisations pour protéger et valoriser ces espaces naturels portaient sur le creusement de trois mares et la création d'un sentier d'interprétation, qui furent réalisés en 1992, d'installer des panneaux pédagogiques et des barrières pass'vélo, réalisés en 2007, de réaliser une fauche annuelle des prairies par un paysan et de faire appel à des entreprises solidaires pour procéder au débroussaillage et au bûcheronnage sélectifs. Enfin, un inventaire floristique et faunistique devait être fourni chaque année.

Depuis, l'aire d'étude a été étendue aux abords afin de prendre en compte la végétation le long du Loing et de l'Osier blanc ainsi qu'aux Prés blonds situés à proximité de la station d'épuration qui fait l'objet d'une expérimentation sur la renaturation de la roselière.

## Dix ans après, où en sommes-nous ?

Les suivis engagés pendant ces années ont porté sur le suivi botanique des quadrats expérimentaux d'étrépage (carrés de 4m x 4m décaissés sur 10-20 cm d'épaisseur), lesquels ont révélé une augmentation de la diversité floristique, ce qui montre que le réservoir de graines est diversifié, et sur le suivi botanique et faunistique des parcelles gérées en fauche tardive et des zones humides, ainsi que sur quelques groupes de faune, notamment sur des mammifères (les mustélidés et le campagnol amphibie) et quelques groupes d'entomofaune (les papillons de jours, les criquets et sauterelles).

## Quelles sont les principales préconisations ?

Au terme d'une étude (consultable sur le site Internet de la Ville) le cabinet Biotope a présenté au comité de gestion plusieurs préconisations jugées comme prioritaires :

- surveiller le développement de la végétation dans les quadrats afin de déterminer la fréquence de fauche des prairies,
- continuer les opérations ponctuelles de stratification des arbres et arbustes des lisières,
- poursuivre l'éradication des plantes invasives, en particulier l'érable négundo et la balsamine du Cap,
- programmer la fauche avec exportation au Grand Rozeau en juin ou, au plus tard, mi-juillet.

(\*Le comité des gestions est composé d'élus et services de la Ville, de l'Agence de l'eau Seine Normandie, de l'ONEMA, de la Fédération du Loiret pour la pêche et la protection du milieu aquatique, de la Fédération départementale des chasseurs du Loiret, du SIVLO, des services environnement du Département et de la Région, du Syndicat mixte du Pays Gâtinais, de la Lyonnaise des eaux, de l'association « Les corbeaux Gâtinais Nature », de Loiret Nature Environnement, de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, du service de navigation de l'Etat et des services environnement d'Amilly et de Montargis).



## Vie des quartiers

# Fratercité, la régie de quartier est sur de bons rails



Céline Wattebled et Hiba Pruneau visitent une régie de quartier

**M**ercredi 7 février s'est tenue la dernière réunion du groupe de travail chargé de réfléchir à la mise en place d'une régie de quartier. À cette occasion, Hiba Pruneau, adjointe chargée de la solidarité de proximité, a tenu à remercier toutes celles et ceux qui, au sein de ce groupe, ont travaillé en harmonie et en confiance pour que ce projet cher à la Municipalité puisse se concrétiser dans les meilleurs délais ; « nous pouvons être fiers de notre travail » s'est-elle félicitée.

### Un départ imminent

Tous les éléments de faisabilité ayant été rassemblés, le groupe de travail s'est attaché à trouver un local et une dénomination et s'est penché sur la rédaction des statuts. C'est désormais chose faite, le train de la Fratercité est entré en gare, la voie est dégagée ; il ne reste plus qu'à accrocher les différents wagons nécessaires à son départ. Ainsi, les statuts ont été déposés fin février sous le nom de Fratercité (références à la fraternité et à

la ville), appellation qui est apparue, parmi les diverses propositions, celle correspondant le mieux aux valeurs et objectifs de la régie et de la Municipalité. D'autre part et dans un premier temps, l'association louera à la Ville qui en est propriétaire une maison rue Gaston-Jaillon à Vésines. Enfin, afin de démarrer le fonctionnement de cette nouvelle structure au plus vite et ce, avant l'été, le recrutement d'un directeur (H/F) est en cours et une assemblée générale constituante s'est tenue le mercredi 28 février en mairie. D'ores et déjà, la régie peut compter sur Vallogis et Logem/Loiret qui disposent de projets concrets prêts à être mis en œuvre. À noter que ces deux bailleurs sociaux sont parties prenantes de ce projet et attendent avec impatience le top départ. D'autre part, Fratercité accueillera dans ses locaux l'association « O saveurs color épicées », laquelle a pour objectif de créer un restaurant sur le territoire.

### Fratercité, une locomotive pour l'insertion

Pour mémoire, Fratercité, qui se donne pour objectif au sein d'un partenariat local (habitants, entreprises publiques et privées, associations...) d'être un outil d'accompagnement au quotidien pour les personnes éloignées du monde du travail vers un emploi (jeunes ou moins jeunes), sera le partenaire de proximité privilégié pour les chantiers d'insertion. L'association œuvrera pour l'amélioration du lien social et du cadre de vie, pour un engagement citoyen, pour l'emploi et l'économie locale. Elle a pour but de lier et de rapprocher, de tendre une main et de rassembler, de faire vivre le faire et vivre-ensemble.

## Une nouvelle association de défense des locataires

**D**epuis le 5 janvier, les locataires chalettois disposent d'une nouvelle association de défense. Créée par deux anciens responsables d'une fédération départementale, l'Association de défense des locataires de Chalette / Confédération générale du logement (ADLC/CGL) a pour objectif la défense, sans aucune discrimination, des intérêts des locataires, des demandeurs de logement, des personnes qui accèdent à la propriété, bref, la défense de tous les usagers du logement afin

d'améliorer leurs conditions de vie et d'environnement. L'association s'engage à accompagner les locataires qui le souhaitent dans tous les domaines ayant trait au logement (difficultés à payer un loyer, menace d'expulsion, dégradations, problème de voisinage...). Indépendante de tout parti politique, de toute confession religieuse ou idéologique, l'ADLC agit dans le seul but de regrouper et représenter toutes celles et ceux qui occupent un logement ou aspirent à y accéder. La toute jeune association n'ayant



pas encore trouvé de local, elle est joignable en contactant le président, Daniel Baray, au 06.21.27.73.50 ou par courriel : [daniel.dde45@orange.fr](mailto:daniel.dde45@orange.fr)

## Solidarité

# Rencontre sur les droits des femmes mardi 13 mars, Maison des associations

**D**ans le cadre du 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, le CCAS (Centre communal d'action sociale) organise le mardi 13 mars une rencontre. Nous avons demandé à Chantal Clément, adjointe aux affaires sociales, de nous présenter cette journée.

**CPC** - Le CCAS organise le 13 mars une rencontre sur les droits des femmes. Pourquoi cette journée et en quoi consiste-t-elle ?

**Chantal Clément** - Pour la troisième année, dans la période de la Journée internationale des droits des femmes, le CCAS organise une rencontre permettant aux femmes de se renseigner sur leurs droits. En amont de cette journée plusieurs réunions de préparation ont eu lieu avec les partenaires (institutions ou associations) et des citoyennes de différents quartiers pour recueillir les attentes des usagères, lesquelles ont été également recensées via des questionnaires (papier et électronique) diffusés par des femmes volontaires et les agents du CCAS. L'an dernier, le thème portait sur la santé : Ma santé, j'y participe. Cette année, c'est la problématique de l'emploi et de la vie sociale qui a été retenue, avec la recherche d'emploi et la formation, liées à la mobilité et au mode de garde des enfants. L'égalité femme/homme est bien sûr au centre des préoccupations. C'est un principe constitutionnel mais il est nécessaire de le faire vivre concrètement pour que les femmes puissent exercer pleinement leur citoyenneté.

**CPC** - La célébration du 8 mars se déroule cette année dans un contexte particulier, celui de la prise de parole de femmes, notamment via les réseaux sociaux, et qui porte



Chantal Clément et l'équipe du CCAS

sur les violences ou harcèlements sexuels dont elles ont été ou sont victimes. Que pensez-vous de cette libération de la parole ?

**Chantal Clément** - C'est très important qu'il y ait une prise de conscience de ce fléau. Tous les deux jours et demi, une femme meurt sous les coups de son conjoint ou ex-conjoint en France. Le harcèlement sexuel, y compris au travail, montre l'urgence de s'attaquer à ce problème souvent non dénoncé pour ne pas risquer de perdre son travail. C'est également vrai pour les viols ou les violences domestiques puisque 10 % seulement des victimes portent plainte par peur de la justice. Il est indispensable qu'une véritable loi cadre contre les violences faites aux femmes soit votée et appliquée. J'encourage bien sûr les femmes à parler mais je suis également favorable à une campagne de sensibilisation auprès de tous les publics et à la mise en place d'une véritable éducation non sexiste à tous les stades de l'Éducation nationale.

## Les points forts de la journée

**MARDI 13 MARS 2018**  
9H-17H MAISON DES ASSOCIATIONS  
32, RUE CLAUDE-DEBUSSY - CHALETTE-SUR-LOING



- 9 h 45 – 11 h 15 : saynètes jouées par des Chalettoises sur les thèmes de l'emploi, du quotidien et de la vie sociale, et des familles monoparentales, suivies d'un débat.
- 12 h 15 – 14 h : repas convivial offert par le CCAS.
- 14 h – 15 h : débat mouvant.

Toute la journée, expositions, rencontres avec les institutions et associations partenaires (Femmes solidaires, CIDFF, LAÉ, CAF, Pôle emploi, Maison du Département, Mille sourires, BGE, Mission locale, AMA, Service Famille de la Ville, Relais assistantes maternelles, Médiatrice familiale, AGAFOR).

## Quelques chiffres

- Dans le monde des entreprises, les inégalités salariales sont de 20 à 27 % en moins pour les femmes à travail égal.
- 82 % des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes ; sans omettre les écarts de carrière liés à la maternité et à la pauvreté croissante des familles monoparentales, 85 % ayant une femme pour parent unique.
- 80 % des tâches parentales et domestiques sont toujours assurés par les femmes.

## Arts et culture

# Parole pluri'Elle

**mardi 13 mars, à 20 h 30,  
au Hangar**

**D**ans le cadre de la célébration de la Journée internationale des droits des femmes, le Service culturel vous convie à un spectacle dont vous ne sortirez pas indemne ; du moins, il ne vous laissera pas indifférent-e.



### Il était une fois...

Parole pluri'Elle, c'est l'histoire d'une rencontre en 2017 d'un responsable de service culturel, Emmanuel Meneau, d'un metteur en scène – chanteur-comédien, Théo Jouanneau, et de six jeunes lycéennes de 17 printemps ; une rencontre qui, pour ces deux hommes, va très vite se révéler magique.

### Le témoignage vivant et vibrant d'une génération

Pendant une petite heure, Livnah, Lilas, Élise, Klémence, Camille, Marie-Élise nous livreront leurs tourments, leurs ressentis, leur vision sur la vie, LEUR vie. Avec une certaine impudeur propre, en partie, à cette génération des réseaux sociaux, elles témoigneront de leur rapport à leur intimité : l'amour, la mort, l'abandon, le viol, le suicide... autant de problématiques exacerbées par cette période de la vie qu'est l'adolescence. Sous le regard bienveillant de Théo qui n'est là que pour esquisser les traits d'un

tableau, dont les couleurs sont amenées par ces six jeunes filles, leur capacité d'expression pourra déstabiliser quelque peu le public. En effet, Théo pour qui le bonheur n'est pas d'un grand intérêt à narrer, tel un chirurgien dissèque ces apprenties

comédiennes et les mène jusqu'au bout d'elles-mêmes tout en veillant à trouver la distance nécessaire pour les protéger et éviter toute identification qui ferait appel à un quelconque vécu personnel. La provocation et le politiquement incorrect servis par des textes finement ciselés font



Théo Jouanneau, le metteur en scène

émerger en filigrane ce qui n'est pas dit mais se devine. Un feu d'artifice de mots et de maux qui explosent dans la bouche de ces lycéennes. Inutile pour elles de surjouer tant les thèmes qu'elles évoquent correspondent à leur quotidien. Les mots et les émotions éclatent au grand jour, naturellement. Des textes rédigés sur mesure par le metteur en scène, sans doute influencés par sa jeunesse et son propre vécu mais qui, dans la bouche de ces jeunes filles, sonnent justes. Cette prestation théâtrale est servie par une scénographie, des musiques et une chanteuse qui appuieront et décupleront la force des propos, l'émotion, les émotions.

Au moment où la parole des femmes se libère, ce spectacle offre, ce n'est pas si courant, à une génération de filles qui n'ont pas encore intégré tous les codes de notre société – et c'est peut-être tant mieux - la possibilité de nous faire percevoir ce qu'est une jeune fille en 2018. Quoi de mieux pour célébrer la Journée internationale des droits des femmes ? À voir et à entendre absolument.



## Sports et loisirs

# L'Échiquier du Gâtinais participe à la réussite des élèves



**D**imanche 4 février, l'Échiquier du Gâtinais, club de l'agglomération montargoise, organisait son 11ème tournoi scolaire à la Maison des associations de Chalette. Cent-vingt-deux joueurs, répartis en 3 tournois (collège, CM1-CM2 et CE2 ou moins) s'affrontaient en 5 rondes (parties). La moitié d'entre eux sont des joueurs chevronnés, issus des différents clubs du Loiret, et logiquement ces derniers trustent les podiums.



Mais le plus important n'est pas là. Pour beaucoup, ce tournoi était le premier : ils ont découvert les échecs à l'école avec William Rubino, l'animateur du club qui,

depuis 2014, intervient dans différentes écoles de toute l'agglomération, enseignant les règles du jeu avec passion et professionnalisme à des centaines d'enfants chaque année. L'ensemble de la communauté scolaire s'en réjouit : les enseignants notent une augmentation importante de la concentration en classe et de meilleurs résultats dans les activités mathématiques. Les parents sont ravis de voir leurs enfants découvrir une nouvelle activité. Et n'oublions pas les enfants eux-mêmes, dont l'enthousiasme était évident lors de cette après-midi de compétition.

Cette réussite est cependant fragile, l'emploi de William dépendant des différentes subventions que les bénévoles du club cherchent sans relâche. Après une année de chômage, le club a pu lui proposer un mi-temps pour l'année scolaire 2017-2018. Au vu du succès de ses interventions et de ce tournoi, il serait dommage que cette belle dynamique s'interrompe à nouveau.

En attendant, de nouveaux défis se présentent pour les jeunes joueurs : le collège Pablo-Picasso de Chalette est qualifié pour la finale académique où il défendra son titre de vice-champion.

## Guidon chalettois : la DN1 en point de mire

**F**in janvier, comme chaque année à pareille époque, le Guidon chalettois a présenté les équipes qui représenteront le club lors des compétitions, sur routes et pistes, en 2018.

Le Guidon chalettois, c'est près de 200 licenciés. La section BMX représente à elle seule environ la moitié des effectifs. Pour le reste, cela va de l'école de vélo à l'équipe de DN2 en passant par les minimes, cadets, juniors et Pass'cyclistes.

Si 2017 a vu l'équipe «Une» rater son accession en DN1, l'objectif principal, comme l'a annoncé Patrick Foucher au cours de la soirée, sera évidemment la montée. Pour cela, il faudra terminer dans les deux premiers de DN2. Ainsi, l'équipe a fortement été modifiée à l'intersaison avec 15 nouvelles arrivées pour un effectif de 16 coureurs. Et parmi eux, deux Polonais qui ont déjà fait parler d'eux, que ce soit au Tour de l'Avenir ou dans leur championnat national.

2017 aura été prolifique côté résultats avec plus de 150 victoires. La palme revient aux cadets, l'une des meilleures équipes au plan national, dixit Patrick Foucher, avec 6 médailles aux Championnats de France sur piste et de nombreuses victoires sur route. Une équipe que l'on retrouvera cette année à l'identique mais en junior.

### Compétitions et organisations

Pour voir le Guidon chalettois sur ses terres, il faudra attendre le Prix du Lancy couru le dimanche 8 avril 2018, une course réservée aux catégories 3 + Junior, Pass'open, Pass'cyclisme open.

Côté manifestations, le Guidon chalettois accueillera le Challenge départemental de BMX le dimanche 16 juin et organisera ensuite le Prix de la Ville de Chalette et de l'AME le 20 août.

Retrouvez le détail des manifestations et toutes les infos du club sur Internet : <http://www.guidonchalettois.fr>



# Libre expression

Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs.

## → Le groupe des élu·e·s communistes et républicain·e·s

### SPORT POUR TOUS

L'un de nos engagements primordiaux de notre campagne électorale de 2014 était orienté vers LE SPORT POUR TOUS : vecteur d'insertion sociale, enjeu de santé et de réduction des inégalités.

Le développement et l'encouragement au sein de nos clubs d'école des sports s'adressent aux enfants, garçons et filles. Le but de ces écoles est que les jeunes Challetois découvrent un large éventail de pratiques sportives individuelles, collectives et de pleine nature. Depuis 2014, Chalette conduit une politique volontariste afin que le sport pour tous soit un outil de promotion individuelle, d'intégration sociale et professionnelle, favorisant le sport féminin et l'autonomie des personnes en situation de handicap.

#### *Sport Santé et Sport Handicap*

La journée « sport santé » avec deux créneaux horaires pour les jeunes atteints de maladies chroniques initiée par l'USC Taekwondo, la journée « sport handicap » organisée par l'USC Football en 2017 contribuent à se débarrasser de ces clichés et à explorer en quoi le sport, dans ses multiples facettes, peut participer à la réduction des inégalités sociales et économiques touchant essentiellement les quartiers populaires de Chalette. D'ailleurs la Ville a décidé d'organiser chaque année deux journées sportives ciblées : sport féminin et sport handicap.

Nous sommes une des rares commune dans le département à avoir maintenu les subventions aux associations sportives et ce malgré la baisse des dotations.

#### *Les grands objectifs des politiques municipales, le développement de l'Omnisport*

Grâce au maintien des subventions à nos associations sportives, les clubs challetois pratiquent les plus bas prix de cotisations du département.

#### *Le sport pour tous*

Notre politique de l'accès aux sports et aux loisirs pour tous les âges et surtout pour les plus défavorisés est l'un de nos objectifs.

Nous accompagnerons les associations pour leur simplifier les démarches à faire pour l'obtention des subventions, et notamment à travers le CNDP (Centre national pour le développement du sport) ou le Contrat de ville, souvent assez compliquées à traiter.

L'ouverture de la piscine avec un nouveau club sportif de natation et la rénovation du stade Gaston-Maillet montrent la volonté de respecter nos engagements avec des actions concrètes : les élus de Chalette disent ce qu'ils font et font ce qu'ils disent.

## → Le groupe des élu·e·s socialistes

### *La culture et son développement sont au cœur des préoccupations de la Ville.*

La culture doit être l'objet d'un traitement prioritaire pour préserver une cohésion territoriale et promouvoir le Vivre Ensemble. Nous n'en avons que rarement conscience mais la culture est présente dans la plupart de nos actes, réflexions ou comportements quotidiens. Ce qu'on nous a enseigné dès l'enfance conditionne notre vie : l'héritage culturel impose à chacun les bases de ses capacités à réagir et se positionner devant une situation donnée. La culture doit à la fois rassurer sur soi-même et ouvrir à la réflexion, et l'esprit critique.

## → L'élu Unicité

Texte non parvenu

## → Le groupe des élu·e·s Les Républicains

Texte non parvenu

## → Le groupe des élu·e·s Front National

La construction du restaurant du lac a été réalisée sans aucune étude de marché. Elle a coûté 2 096 000€. Le loyer mensuel est de 500€. Il faudra donc 349 ans pour rembourser les murs mais en plus, suite à une mauvaise gestion ce restaurant est en déficit permanent. Il risque de se transformer en friche commerciale sous peu, suite à l'incompétence des élus de la majorité. Je l'avais déjà prédit au départ !

## État civil :

### *Naissances :*

- Amine ZIANE MAMMAR
- Abby POULAIN
- Aysha EL GUANDAOUI
- Neyla MERLIER
- Alperen UYAR

### *Mariages :*

- Dursun KARAKÜLAH et Döndü ÖZDİL

### *Décès :*

- Patrick VIARD
- Pierrette GODON Vve BLUM
- Claude PAVAU
- Daniel RAMAGE
- Monique GONZAGUE
- Brigitte DEPOILLY ép COUF-FIN
- Robert CORJON
- Dominique AMATHIEU
- Joël CHARRIER

**MARDI 13 MARS 2018**

**9H-17H MAISON DES ASSOCIATIONS**  
32, RUE CLAUDE-DEBUSSY · CHALETTE-SUR-LOING

- **STANDS**
- **ATELIERS**
- **DÉBATS**
- **EXPOS**

Journée ouverte à toutes et à tous, proposée et animée par des Chalettoises, le CCAS et de nombreux partenaires



*Rencontre  
sur les*

EMPLOI VIE SOCIALE

# *droits des femmes*

**VENDREDI 9 MARS**

à 14 h et 15h30

À la rencontre de  
la poésie avec la  
Caravane des Poètes  
Pour les enfants  
de 7 à 12 ans,  
sur inscription

*la malle  
aux poèmes*



1, avenue Jean-Jaurès - BP 47 - 45120 Chalette-sur-Loing  
Tél : 02 38 07 24 90 - mediatheque.chalette@agorame.fr



# À l'affiche

## Le Hangar

5, rue de la Forêt  
45120 CHALETTE-SUR-LOING  
02 38 93 17 96



### LES ZIRISH

**Sam 19 mars à 19h30**

#### CONCERT DE MUSIQUE IRLANDAISE

**Le Hangar se met au vert au Restaurant sur le lac !**

Faut-il encore présenter « Les Zirish », joyeuse bande de lurons (ou bande de joyeux lurons ?) férus de musique celtique traditionnelle ? On boira, on mangera et on chantera « irlandais » jusqu'au bout de la nuit au Restaurant sur le lac !

**Réservation impérative.**



### MISS AMERICA

**Vendredi 23 mars à 20h30**

#### CONCERT ROCK

Premières parties de Johnny Hallyday, des Insus, Simple Minds, Louise Attaque, etc. Véritable groupe de scène, Miss America s'inspire autant des pères du blues américain (Robert Johnson, Howlin' Wolf...) que des grandes figures du rock anglais (Led Zeppelin, The Who...), s'appropriant aussi des influences plus traditionnelles, irlandaises ou country.



### LE PRINCE MASQUÉ

**26-27 mars à 9h30 et 14h**

#### OPÉRA JEUNE PUBLIC

Le Théâtre des Minuits s'est lancé dans une aventure hors du commun : un opéra jeune public dont le livret a été écrit par l'auteur du « Prince masqué » lui-même ! Panique à l'école des Princesses : les bureaux s'envolent, les craies deviennent limaces et des serpents jaillissent des tubes de colle ! Séances scolaires ouvertes au public sous réserve de disponibilités.

TREMPIN MUSICAL

# LABEL TREMP

**Entrée gratuite  
Bar et restauration sur place**

### LABEL TREMP

**Samedi 31 mars à 20h30**

#### CONCERT GRATUIT

**Première soirée de sélection de l'édition 2018**

Chaque soirée de sélection, quatre groupes se succèdent sur scène pour tenter de convaincre le jury de professionnels du spectacle et le public. À l'issue des trois soirées de sélection, les trois groupes ayant recueilli le plus de votes sont annoncés. Ils reviendront s'affronter sur la scène du Hangar en septembre 2018 pour la grande finale du Label Tresp !

## Brèves

### Musée d'école Fernand-Boutet :

• Animation « Écriture à la plume » **samedi 17 mars** à 15 h

### Médiathèque :

• Contes pour enfants par Chimère et Mélusine, **mercredi 14 mars** à 16 h.  
• Animation « Petits lecteurs », **samedi 17 mars** à 15 h 30  
• Animation « Bébés lecteurs », **samedi 31 mars** à 10 h 30

### Ateliers informatiques de l'EPN :

**les samedis à 10 h**, à la médiathèque.

Prochaines dates :

• **10 mars** : traitement de texte, insertion d'images  
• **17 mars** : fichiers PDF et ZIP  
• **31 mars** : prendre des billets sur Internet

**Ludothèque** : après-midi ludique, **jeudi 22 mars** à 14 h

### 6 heures pour la Palestine

En raison de la tenue de l'élection législative partielle, cette journée, organisée par France-Palestine solidarité à la salle Louis-Aragon initialement prévue le dimanche 25 mars, est avancée au dimanche 11 mars

**Conseil municipal** : séance ordinaire, **lundi 26 mars à 20 h 30** à l'hôtel de ville. Ordre du jour : débat sur les orientations budgétaires 2018.

**Avocat conseil** : prochaine permanence **mercredi 28 mars** sur rendez-vous : 02.38.89.59.43 ou 59.45.

**SMIRTOM** : pour joindre les services par téléphone il convient désormais de composer le numéro suivant : 02.38.87.37.38

### Cérémonie de la fin de la guerre d'Algérie : lundi 19 mars

Rassemblement devant la mairie à 17 h 30, dépôt de gerbes au Monument aux morts à 17 h 45, cérémonie devant la stèle place du 19 mars à 18 h (lotissement Henri-Barbusse). Prises de paroles, remise de médailles, dépôt de gerbes, collation dans la salle Henri-Barbusse.